

Quelques considérations sur le kermès et l'émétique. Intoxication par l'émétique.

M. le Professeur Pouchet

Le kermès, que vous reconnaissez à son aspect, à sa couleur rouge-brun et à ce velouté qu'il présente au toucher, est un mélange, en proportion variable, d'antimoine, de sulfure de sodium et d'antimonite de soude. Il s'altère peu sous l'influence de la lumière et de l'humidité. Il n'est pas soluble dans l'eau, mais il est soluble dans l'acide chlorhydrique. On peut le prescrire à la dose de 25 à 50 centigrammes (1). Les tablettes de kermès du Codex renferment chacune 1 centigramme. Le kermès est un stimulant et un expectorant (2).

Quant à l'émétique ou tartre stibié, c'est une tartrate de potasse et d'antimoine. C'est un sel blanc cristallisé, de saveur désagréable; il est soluble dans 14 parties d'eau froide et deux parties d'eau bouillante. Il s'administre à la dose de 5 à 10 centigrammes. Il ne faut pas l'administrer avec des substances contenant du tannin; ces substances forment avec l'émétique un précipité qui empêche d'abord l'action vomitive recherchée et qui peut même déterminer des phénomènes toxiques, parce que ce précipité qui s'accumule sous l'influence des doses ingérées, peut se redissoudre dans les actes successifs de la digestion et mettre en circulation une quantité trop considérable d'émétique.

On emploie quelquefois l'émétique pour l'usage externe, comme vésicant. Il y a une pommade stibiée qui a cessé de plaire, c'est dommage, car elle constitue un très bon mode de révulsion, elle est

(1) Les formules suivantes, signalées par MM. Brisscsmoret et Joain, permettent d'administrer le kermès (comme l'oxyde blanc d'antimoine) dans un grand état de division; de plus, dans cette formule, l'emploi d'un mucilage de gomme adragante suffit à les maintenir en suspension dans l'eau :

	Kermès.	de 25 à 50 centigr.
ou	Oxyde blanc d'antimoine. . . .	2 grammes.
triturer avec :	Gomme adragante en poudre. . .	30 centigr.
	Sucre en morceaux.	1 gramme.
Faire un mucilage avec :	Eau distillée	110 grammes.
Aromatiser avec :	Sirop de fleurs d'oranger. . .	200 grammes.

(2) " Dans l'estomac, en raison de la faible quantité d'acide du suc gastrique, la dissolution du kermès est lente et son absorption faible. Il en résulte que, à faible dose, les effets généraux sont nuls ou peu accusés. La quantité absorbée est promptement éliminée par les sécrétions et surtout par la muqueuse bronchique, dont les mucosités sont fluidifiées; le kermès facilite ainsi l'expectoration. A haute dose, au contraire, il produit des effets analogues à ceux de l'émétique (vomissements, diarrhée, etc.), mais beaucoup moins intenses.

" Il faut avoir soin d'administrer le kermès en dehors des repas, et sans acides ni chlorures, si l'on veut éviter les vomissements."